

Mise en ligne : 26 juin 2017.
Dernière modification : 26 mai 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ ANONYME DES FERMES ALGÉRIENNES, domaine de Zemmouria, à Duzerville (Bône)

S.A., 15 déc. 1925, p. 99 ans.

SOCIÉTÉ ANONYME DES FERMES ALGÉRIENNES
S.A. au capital de 0,5 MF
Siège social : Bône, 25, cours Bertagna
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 688)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 5 à 7 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 5 actions
SAURIN (Jules), 21, r. Bertholon, Tunis ; pdt ;
VIALLET (Louis), au Belvédère, Tunis ;
FROMENT (Pierre), à St-Vincent, près Bône.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
PÉPIN, à Oued-Kouba, près Bône.

Objet. — Exploitations rurales et industrielles.
Capital social. — 0,5 MF en 1.000 act. de 500 fr.
Parts bénéficiaires. — 1.000.
Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 7 % au conseil d'adm. ; 8 % au personnel ; 20 % aux parts bénéficiaires ; 60 % aux actions.

SOCIÉTÉ ANONYME DES FERMES ALGÉRIENNES Augmentation de capital. (BALO, 9 mai 1931)

Législation. — Société anonyme constituée sous le régime de la législation française.
Statuts. — Reçus par M^e Rempfer, notaire à Bône, le 14 décembre 1925.
Siège social. — À Bône, 2, avenue Garibaldi. Siège administratif à Tunis, 120, rue de Serbie.
Registre du commerce. — À Bône (Algérie), n^o 3038.
Objet. — Toutes exploitations- rurales et industrielles.
Durée. — 99 ans à compter du jour de sa constitution définitive, le 15 décembre 1925.
Capital social. — 850.000 fr.. pouvant être porté à 8.000.000 par simple décision du conseil d'administration. Le capital actuel de 850.000 fr.. divisé en 500 actions de 1.000 fr. nominatives, souscrites et libérées d'un quart, et 350 actions d'apport de 1.000 francs.
Actions d'apport. — Ces 350 actions d'apport ont été attribuées à la Société des fermes françaises de Tunisie, anonyme, au capital de 12.500.000 fr.. dont le siège est à

Tunis, 120, rue de Serbie, en représentation de l'apport en nature par elle fait du domaine de Zemmouria, d'une surface approximative de 72 hectares 8 ares, situé sur le territoire de la commune de Duzerville (Algérie).

.....
Actions nouvelles. — Suivant délibération en date du 18 novembre 1930, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de cinq millions cent cinquante mille francs par l'émission de :

1° 3.400 actions au nominal de 1.000 fr., émises au pair et libérées du quart à la souscription, pour le surplus aux dates que fixera le conseil d'administration ;

2° 1.750 actions au même nominal, émises au pair et libérées du quart à la souscription, au plus tard le 31 mars 1931, les trois autres quarts appelés respectivement les 30 juin, 30 septembre et 31 décembre 1931.

La présente insertion est faite en vue de l'émission de ces 5.150 actions nouvelles.

Bilan de la société au 31 décembre 1929.

ACTIF

Actionnaires	370.500 00
Frais de constitution	1 00
Société des fermes françaises	4.088.485 07
Société générale Bône	54 80
Acompte sur dividende (7 p. 100 du capital versé par Société des fermes françaises)	7.437 50
	4.466.478 37

PASSIF

Capital	500.000 00
Réserve légale	1.845.41
Report à l'exercice suivant	1.253 11
Comptes courants	3.953 712 05
Profits et pertes	9.667 80

Certifié sincère et exact :

Le président du conseil d'administration,
SAURIN,

demeurant à Tunis, 21, rue Berthelon, faisant élection de domicile au siège social de la Société des fermes algériennes, 2, avenue Garibaldi, à Bône.

SOCIÉTÉ ANONYME DES FERMES ALGÉRIENNES

Augmentation de capital.
(BALO, 13 février 1939)

.....
Actions nouvelles. — L'assemblée générale du 28 décembre 1938 a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de deux millions de francs pour l'émission de 2.000 actions nouvelles de 1.000 fr. chacune émises au pair et a délégué au conseil tous pouvoirs pour la fixation des modalités de cette opération.

Le conseil d'administration a arrêté les modalités de l'émission de la manière suivante :

1° Le capital social sera porté de 6.000.000 à 8.000.000 de francs, via l'émission de 2.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1.000 fr., réservées entièrement à

titre irréductible aux actionnaires de la société, à raison d'une action nouvelle pour trois actions anciennes ;

2° L'émission aura un caractère privé et il ne sera pas fait appel au crédit public au sens légal du terme;

3° Les titres seront émis au pair, c'est-à-dire au prix unitaire de 1.000 fr. Le droit de souscription sera justifié par la production du coupon n° 8 qui devra être joint au bulletin de souscription. Pour les titres nominatifs et pour les actions déposées dans les coffres de la société, ce seul bulletin suffira ;

4° Les conditions de libération sont les suivantes :

a) Versement du premier quart, c'est-à-dire de 250 fr. par titre le 30 juin 1939 au plus tard ;

b) Versement de 250 fr. par titre, représentant le deuxième quart, le 30 septembre 1940 ;

c) Versement du troisième et du quatrième quart aux époques qui seront fixées par le conseil d'administration, à partir du 1^{er} octobre 1910;

5° La souscription est ouverte dès maintenant et sera close le 30 juin 1939. Passé cette date, aucune souscription ne sera plus admise et le coupon n° 8 perdra toute valeur. Il ne sera pas envoyé de lettre de rappel;

6° Les sommes versées en cours d'exercice seront productives d'intérêts à 6 p 100 jusqu'au 30 septembre suivant. À partir du 1^{er} octobre suivant (date de l'ouverture de nos exercices sociaux), les actions souscrites auront droit au dividende dans la proportion du nominal libéré. .

Délivrance des titres souscrits. — Elle aura lieu avant le 31 décembre 1939.

La présente insertion est faite en vue de l'émission de ces 2.000 actions nouvelles.

Bilan de la société au 30 septembre 1938 (Fr.)

	ACTIF
Bou-Aréou (premier établissement)	3.909.977 65
Chandon (premier établissement)	2.295.52.1 36
Frais de constitution	1 00
Fonds disponibles	19.904 25
Avances à l'exercice 1939	853 50
Compte d'inventaire	1.877.809 30
Valeurs diverses	31.250 00
Actionnaires	5.000 00
Débiteurs divers	235.594 33
Total	8.375.914 39
	PASSIF
Capital	6.000.000 00
Réserve légale	136.613 18
Report à l'exercice suivant	75.000 00
Provision pour éventualités diverses	262.072 16
Créanciers chirographaires à long terme	375.000 00
Dépôts à terme	415.562 45
Créditeurs divers	108.359 00
Dividendes à payer	17.320 00
Profits et pertes	985.957 60
Total	8.375.911 39

Certifié sincère et exact :

Le président du conseil d'administration :

JULES SAURIN,
demeurant à Tunis, 21, rue Bertholon, et faisant élection de domicile au siège social
de la société, 2. avenue Garibaldi, à Bône.

SOCIÉTÉ ANONYME DES FERMES ALGÉRIENNES
Augmentation de capital.
Capital porté de 8 à 16 MF
(BALO, 3 juin 1946)



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
SOCIÉTÉ DES FERMES ALGÉRIENNES
Société anonyme
au capital social de seize millions de fr.
divisé en 16.000 actions de 1.000 fr. chacune

Société anonyme fondée par délibération des assemblées générales des 15 et 22 décembre 1925,
déposées aux greffes du Tribunal civil et de la Justice de Paix de Bône,
le 16 janvier 1926

Statuts déposés aux mêmes greffes le 16 janvier 1926,
modifiés par les Assemblées générales des 18 novembre 1930 et 1^{er} décembre 1930,

publiés au *Bulletin des annonces légales et obligatoires* du 9 mars 1931,
et modifiés à nouveau par les assemblées générales des 16 mars 1931, 2 juin 1932,
29 décembre 1937, 28 décembre 1938, 27 décembre 1939, 29 décembre 1945 et 14 juin 1947.

Droit de timbre acquitté par abonnement

Dispensé de l'apposition matérielle
du timbre par décision de M. le directeur
de l'enregistrement de Constantine
du 23 août 1947

Le capital social a été porté à 72
millions de fr. par décision de l'assem-
blée générale extraordinaire du 30 décembre 1955.
Il est divisé en 24.000 actions de
3.000 fr.

Siège social à Bône, 1, rue de Champagne
Siège administratif à Tunis, 120, rue de Serbie
R.C. Bône 3.038

ACTION DE MILLE FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Bône, le 1^{er} octobre 1947

Un administrateur (à gauche) : Mailfert (?)

Un administrateur (à droite) : René Chandon-Moët

Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. — 8911-12-46